

Partie réservée à l'administration

Date de la manifestation :

EDLE :

EDLS :

Date de l'enregistrement :

Services concernés – alertes :

- ⇒ Justif :
- ⇒ Ass. :
- ⇒ MAD :
- ⇒ Caution :
- ⇒ Accord :

Pointage Logiciel :



livron-sur-drome.fr

DEMANDE DE MOYENS POUR LES MANIFESTATIONS ET LE MATERIEL

A transmettre un mois avant la manifestation

Partie à remplir par le demandeur :

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail : _____

Autre contact : (**mention obligatoire**) : _____

Liste des pièces à fournir :

- ⇒ Attestation d'assurance
- ⇒ Justificatif de domicile pour les particuliers (facture EDF, téléphone,...) ou statuts pour les associations
- ⇒ Extrait du règlement intérieur (fiche mise à disposition des équipements municipaux) à signer.
- ⇒ **Une semaine avant, déposer en mairie le règlement et la caution.**

Joindre le service Gestion des Salles – Tél. 04 75 61 74 66 - @ : salles@mairie-livron.fr – n°90 avenue Joseph Combier 26250 Livron sur Drôme.

Salle municipales mises à votre disposition

Cocher la salle souhaitée :

- **Salle Louis ARAGON** (120 places assises)

Pas de location aux particuliers

- **Salle Simone SIGNORET** (340 places assises)

Pas de location aux particuliers

- **Hall Espace Culturel** (100 personnes ; 30 places assises)

- **Salle Jacques BREL** (80 places assises)

- **Salle Yves MONTAND** (80 places assises)

- **Salle Simard (salle des Fêtes) des Petits Robins** (80 places assises)

! Jusqu'à 22 heures maxi !

- **Salle Rue du Perrier** (80 places assises)

Concernant le bruit : merci de respecter le voisinage

stopper tous bruits extérieurs à partir de 22h.

(Arrêté numéro 2017-204 du 19/01/2017)

Dates et heures de la manifestation - activité prévue :

Nature de la manifestation : _____

La manifestation est-elle ouverte au public ?

OUI NON

La manifestation est-elle payante ?

OUI NON

Tarifs : _____

Date de la manifestation : _____ Horaire de la manifestation : de _____ à _____

Date de l'installation : _____ Horaire de l'installation : de _____ à _____

Date de la désinstallation : _____ Horaire de la désinstallation : de _____ à _____

Nombre de personnes attendues : _____

Prévoyez-vous d'accompagner la manifestation d'une collation, buffet, apéritif ou repas ?

OUI NON

Toute manifestation avec collation doit respecter le règlement intérieur des salles :

⇒ **remise en place des chaises, des tables et nettoyage de la salle.**

Si vous envisagez de vendre des boissons (alcoolisées ou non), veuillez faire

⇒ **une demande d'autorisation de débit de boissons temporaire**

⇒ remplir le formulaire mis à votre disposition à la mairie, ou

⇒ télécharger depuis le site de la mairie

⇒ au moins **1 mois avant la manifestation.**

Matériel : pas de prêt aux particuliers

Avez-vous besoin de l'équipement de base de sonorisation de la salle ?

(Équipement gratuit : 2 micros sans fil) : OUI NON

Souhaitez-vous une sonorisation ou un éclairage plus important ?

(Payant à partir de la deuxième utilisation) : OUI NON

Souhaitez-vous la présence du technicien pendant la manifestation ?

(Si oui : 25€ / heure) : OUI NON

Pour plus de renseignements, contactez le régisseur Mr Vincent DEFILLE au 06 86 83 17 96

Équipements techniques / mobiliers :

Tables : _____ Chaises : _____ Bancs : _____ Grilles : _____

Podium : _____ Surface : _____ Autre : _____

Seul le service technique est autorisé à modifier ou déplacer le podium.

Équipement informations / communication :

Vidéo projecteur (21€ la séance ou 56€ l'année)

(Pas de location aux particuliers – gratuit pour les réunions et AG)

Écran Pupitre Paper Board

Pour préciser vos besoins : contactez le régisseur 06 86 83 17 96

Arrêté de circulation

Votre manifestation est elle susceptible d'affecter la circulation ou occuper la voie publique ?

(Si oui, un arrêté de circulation vous sera préparé.) OUI NON

Pour l'arrêté, contactez les services techniques, Mme SALVIGNON au 04 75 85 55 00

Communication

Si vous souhaitez diffuser votre manifestation, merci de compléter les feuillets de communication.

Pour toutes informations sur la communication de vos manifestations,

Contactez le service communication Mme Noharet en mairie 04 75 61 74 66